Patrimoine

L'EPICERIE

« 1854 – 1984 » L'EPICERIE – DEBIT DE TABAC



A travers cette épicerie d'autrefois, retrouvez la vie quotidienne des Gargassiens sur plus d'un siècle où faire ses courses dans les petits commerces était un moment convivial, on y apprenait les nouvelles de chacun et du village.

Retrouvez les odeurs de votre enfance : cafés. épices,...qui vous émerveillaient quand vous vous arrêtiez à l'épicerie du coin pour négocier rouleaux de réglisse, mistral gagnant*, roudoudou**...

GARGAS. - M. ANTONI - Débit de Tabai et Cabine Telephonique

L'épicerie-débit de tabac a été créée en 1854 par la grand-mère de Mme BAYSSADE, son époux et actuel propriétaire, André CAZEMAJOU, nous a reçu avec une extrême gentillesse.

Nous avons, en son aimable compagnie, remonté le temps lors de la visite de ce petit local d'environ 20m².

Il nous narre l'histoire de ce commerce dans une atmosphère remplie de souvenirs :

Un comptoir en bois sur lequel étaient posés dans une cloche grillagée des fromages et 2 bonbonnières.

Dans une vitrine accrochée au mur étaient rangées les cigarettes.

Dans un pot en faïence blanche et bleue, on stockait le tabac.

Tous les rayonnages sont à l'identique. On retrouve même des cartons de bobines de fil aux différentes couleurs.



L'ancien téléphone communal était situé dans un petit réduit en entrant à gauche où se trouve encore l'enseigne « Cabine téléphonique », puis plus tard, celui-ci fut déplacé dans une petite pièce à droite dans l'épicerie où exerçait autrefois un

André raconte qu'avant les femmes s'occupaient de la couture et du commerce, et les hommes de la cordonnerie.

Derrière le comptoir, une petite porte accède à une remise qui servait de réserve pour les marchandises.

Une petite fenêtre est sécurisée par une grille depuis la dernière guerre, suite à un regrettable cambriolage.

L'activité de l'épicerie s'est transmise dans la famille pendant 130 ans. Elle a cessé il y a 30 ans.

Malgré les deux balances à plateaux usées par le temps, le lieu a conservé son âme intacte au-delà du poids des années, grâce aux souvenirs....







*Mistral gagnant : un bonbon en poudre : Il se présentait comme un sachet en papier contenant une poudre sucrée, parfumée et pétillante sur la langue

* *Le roudoudou est une confiserie en sucre cuit parfumé, coulée dans une petite coquille en plastique, en forme de coquillage. À l'origine le contenant était une petite boite en bois style boite à camembert miniature. Plus tard il fut remplacé par un véritable coquillage de praire, puis enfin remplacé par un contenant en plastique représentant un coquillage. Les enfants le dégustent en léchant la confiserie collée à l'intérieur de la coquille. Succès des années 1950-1970, il est encore produit et vendu de nos jours.







Septembre 2014

♦ LE MOT DU MAIRE



La rentrée a bel et bien sonnée! Madame Martin Christine Directrice de notre école et Madame Fernandez Monique son adjointe ont accueilli, pour leur dixième rentrée scolaire consécutive, les enfants du CM1 et du

CM2 lors de la rentrée des classes.

Je les remercie pour leur professionnalisme, leur dévouement et pour la qualité de nos échanges durant ces dix dernières années.

Au sein du RPI, la réforme des rythmes scolaires, a été mise en place dès la rentrée 2013. Pour accompagner cette réforme la municipalité a décidé, aussitôt, l'ouverture du restaurant scolaire le mercredi midi, suivie d'une garderie municipale jusqu'à 17 H.

Ces services municipaux ont été reconduits dans l'intérêt des enfants et afin de rendre service aux parents qui travaillent.

Malgré les baisses des dotations de l'état la municipalité continuera à mettre tout en œuvre afin de maintenir une bonne qualité des services municipaux.

Je remercie les élus avec qui j'ai beaucoup de plaisir à travailler, le personnel communal, les membres des associations et toutes celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village.

Je vous souhaite un bel automne, une bonne fin d'année, une bonne santé à toutes et à tous et une bonne lecture de ce bulletin qui a pour seul objectif de vous informer des principales décisions et réalisations municipales et de vous faire découvrir une page de l'histoire de notre village.

Janine GIBERT

♦ INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pensez à vous inscrire en avant le 31 décembre 2014.

♦ CONTACT

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous. Téléphone: 05 61 84 95 80 - Fax: 09 75 24 81 01 mairie.gargas@wanadoo.fr

secretariat.mairie.gargas@orange.fr

Bulletin réalisé par la Mairie.

Responsable de la publication : Janine GIBERT.

♦ L'ENVIRONNEMENT C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Bien trier c'est réduire le tonnage des ordures ménagères. En respectant les consignes de tri, nous y parviendrons!

Contrairement à une idée reçue, le Point Vert ne veut pas dire que l'emballage est forcément recyclable. Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages.





Un récup linge est à votre disposition à coté du récup verre rue de la source. Compost et verres



Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Il est interdit de les brûler dans son jardin. Ce brûlage peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée et également la cause de propagation d'incendie et est source de pollution surtout quand il est associé à des plastiques ou bois traités et lorsque les déchets verts sont humides.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Les déchèteries sont la meilleure solution pour jeter vos encombrants, gravats, déchets verts, ferrailles, gros cartons, peintures, piles et accumulateurs, huile de vidange, batteries...

Il y a toujours une déchèterie proche de chez vous :

- L'UNION ZA de Montredon

Rue d'Ariane Tél 05 61 11 44 97 (fermé le lundi)

- ST ALBAN ZI du terroir II

Impasse Rouquette Tél 05 61 09 17 46 (fermé le mardi)

- FRONTON Avenue des Vignerons

Route de Nohic Tél 05 62 79 17 30 (fermé le mardi)

- GARIDECH RN 88 - Rte d'Albi Lieu-dit "Lagarrigue" Tél 05 34 26 93 89 (fermé le mardi et jeudi)

- VILLEMUR ZA Pechnauquié Tél 05 61 74 40 87 (fermé le jeudi)

♦ SECRETARIAT

Joanne vous accueille au secrétariat et vous présente Julie NALLIT, étudiante stagiaire :

Lundi et Jeudi 14 h à 17h Mardi 16 h à 19 h Vendredi 9 h à 12 h



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSTRUCTION DE L'ATELIER MUNICIPAL

Suite à l'appel d'offre du 2 juin 2014, après analyse et vérification des offres, la commission d'appel d'offre s'est réunie le 22 juillet 2014 et le Conseil Municipal du 28 Juillet 2014 a retenu les entreprises suivantes :

| Lot n°1: Gros Œuvre – SARL Midi-Aquitaine | 72 421,75 € HT |
|---|----------------|
| Lot n°2 : Charpente métallique, couverture, isolation – Entreprise CM Mazur SAS | 31 122,47 € HT |
| Lot n°3: Menuiseries intérieures et extérieures – Entreprise J.M.B. ALU | 6 462,00 € HT |
| Lot n°4 : Plomberie, sanitaire, zinguerie – Entreprise SAS Sanitaire et Confort | 7 396,02 € HT |
| Lot n°5 : Electricité, chauffage, VMC – Entreprise MC2F | 6 000,00 € HT |
| Lot n°6 : Peintures – Entreprise Jean Pierre Taillade | 1 672,00 € HT |

Soit un montant total de 125 074,24 euros HT somme prévue au budget 2014. Une subvention de 53 801,40€ a été attribuée à la commune par le Conseil Général le 10 juillet 2013. Les travaux ont débuté au mois octobre.

PRINCIPALES DECISIONS MUNICIPALES

Le 22 Septembre 2014, le Conseil Municipal a délibéré sur la prescription de la révision du POS en vu de l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme), sur le soutien de la commune pour le maintien du Conseil Général, contre la baisse des dotations de l'Etat et sur la mise en lumière du clocher de l'église.

♦ Dates à retenir

Dimanche 9 novembre : Commémoration de l'armistice, messe à 10 h 30 suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts Samedi 13 décembre : Loto organisé par l'association BOLEGA à 20 h 30 à la salle des fêtes

Vendredi 19 Décembre : Gouter de Noël suivi d'un spectacle pour les enfants de la commune à 17 h 30 à la salle des fêtes.

♦ Nos pêcheurs gargassiens à l'honneur



Quelle ne fut pas leur surprise lorsque les trois frères BONJOUR Valentin, Benjamin et Quentin et leur ami Arnaud RIVIERE, pêchant au vif au bord du Tarn à Bessières, en fin d'après midi sous

un soleil de plomb ont tiré de l'eau un silure de 2,30 mètres pour 85 kg. Ils pêchaient à une profondeur de 2 mètres et ont dû lutter plus d'1h30 avec le monstre pour le sortir du fleuve. Le silure a été crocheté par un fil de 50kg avant de rendre les armes. Félicitations à ces quatre passionnés de pêche au vif. Un moment de pèche qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

COMMUNAUTE DES COMMUNES DU FRONTONNAIS



Réunion du Conseil Communautaire

Glifgyk

Lujbhlju kglkglg



Portage des repas



Construction maison des jeunes à Bouloc



Taille de la haie du cimetière



Balayeuse



Intervention après chute d'un arbre

LA VIE DU VILLAGE

RENTREE SCOLAIRE



Mesdames Fernandez et Martin

La rentrée scolaire a eu lieu le mardi 2 septembre. Les enfants et les enseignants ont donc repris le chemin de l'école. L'effectif du Regroupement Pédagogique Intercommunal Bazus-Gargas-Villariès est de 183 élèves pour un total de 8 classes dont 48 enfants de Bazus, 64 enfants de Gargas et 71 enfants de Villariès.



Tableau récapitulatif des classes du RPI Le jour

Le jour de la rentrée des classes

| COMMUNES | CLASSES | NBRE TOTAL ELEVES | ELEVES DE GARGAS | TOTAL | INSTITUTRICE(EUR) |
|-----------|---------------------------|----------------------|---------------------|-------|-------------------------------------|
| GARGAS | CM1 | 27 | 9 | 43 | Mme MARTIN (Directrice) |
| | CM2 | 16 | 4 | | Mme FERNANDEZ |
| | СР | 22 | 6 | 69 | Mme ROLLAND (Directrice) |
| BAZUS | CP/CE1 | 19 | 3 CP + 4 CE1 | | Mme DERBIAS |
| | CE2 | 28 | 9 | | Mr COSSET |
| VILLARIES | Maternelle petite section | 22 | 10 | 71 | Mme FERRIOL (Directrice) Mme LAFON |
| | Moyenne section | 24 | 12 | | Mme RIQUE |
| | Grande section | 25 | 7 | | Mme LARRIEU |
| TOTAL | | 183 | 64 | 183 | |

Christine, Chantal, Elodie et Cathy assurent au quotidien le bon fonctionnement de la cantine, de la garderie et les transport scolaire.

Cantine

Le marché de restauration scolaire est arrivé à échéance en juillet. Celui-ci a été relancé et suite à l'appel d'offre du 12 juin dernier, sur 4 restaurateurs qui avaient soumissionné, le prestataire retenu est : COMPASS GROUP France « SCOLAREST » A compter du 1er septembre 2014 le repas est de : 2.90 €.
Une guarantaine d'élèves fréquentent la cantine de façon permanente.

Garderie

La garderie municipale est assurée le matin et le soir ainsi que le mercredi après midi jusqu'à 17h. Une trentaine d'enfants fréquentent ce service municipal.

Travaux

Des travaux de peintures ont été réalisé en régie durant la période estivale.

REPAS PARTAGE

Le repas partagé organisé par la municipalité a eu lieu le samedi 20 septembre à la Salle des Fêtes. De nombreux gargassiennes et gargassiens.

Les convives ont ainsi pu rencontrer certains nouveaux venus et goûter dans une joyeuse ambiance tous les délicieux plats apportés par tous les participants.





ont été accueillis autour d'une sangria et de jus de fruits.

Différentes pizzas aux saveurs variés, salades originales et goûteuses, spécialités diverses et bien sûr un éventail de desserts bien savoureux, ont réjoui le palais de tous. Convivialité, sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Une bien agréable soirée qui s'est terminée dans la danse, pour les plus courageux.